



LA POSTE

Références : D2529600555
Interlocuteur : rcs@grefte-tc-
lepuyenvelay.fr
Dossier : 2009B00236 / 508 519 691
RCS Le Puy en Velay A.J.C SOLAR
Vos références : Chaymaa ZEGLAMA

A J C SOLAR
LE MOULIN D OUSPIS
43260 SAINT-HOSTIEN



SD : 86501423244547Y

Rappel d'obligation légale - R. 123-100 du code de commerce

Le Puy En Velay, le 23/10/2025

Madame, Monsieur,

Le greffier doit en vertu de son obligation de contrôle de conformité des inscriptions effectuées au registre du commerce et des sociétés (RCS) vérifier la régularité des mentions portées à ce registre.

L'objectif du contrôle est de s'assurer que les informations portées au RCS sont à jour et conformes aux obligations législatives et réglementaires.

En exécution de ce contrôle, vous avez l'obligation de :

- **effectuer une inscription modificative de la forme juridique du dirigeant en vertu des articles R. 123-66 et R. 123-54 3° du code de commerce**

Il apparaît que la forme juridique du dirigeant REY ENERGY INVEST dont le numéro SIREN est 379356843 est SARLh alors qu'elle devrait être SAS.

Nous vous invitons à régulariser votre dossier dans le mois suivant le présent courrier en application de l'article R. 123-100 du code de commerce. Nous vous remercions de bien vouloir accompagner le dépôt de votre document d'un règlement de 2.52 euros au titre des frais de relance.

En l'absence de régularisation, le juge commis à la surveillance du registre du commerce et des sociétés peut rendre une décision vous ordonnant d'avoir à procéder à cette mise à jour, le cas échéant sous astreinte.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le greffier,

